



### AVANTAGES

- Nettoie, désodorise, polit et fait briller tout type de surface même les plus fragiles.
- Action dégraissante très efficace.
- Ne contient pas de solvants chlorés.
- Ne contient pas d'acide.
- Protège contre la corrosion en laissant un léger film protecteur.
- Action anti-buée sur les surfaces vitrées.
- Nettoie et retire tous les dépôts gras et huileux même les plus incrustés.

### DEFINITION

Lotion légèrement abrasive pour le nettoyage des surfaces plastiques, métalliques, composites, verre en industries, loisirs, bricolage et en applications ménagères.

### MODE D'EMPLOI

Prêt à l'emploi. Agiter avant application. Appliquer directement sur les surfaces à nettoyer ou sur un chiffon légèrement humide. Frotter avec un chiffon propre, une éponge ou des lingettes spéciales ORAPI 700067. Ne pas utiliser sur les pare brises de voiture.

### CARACTERISTIQUES

Aspect :	crème légèrement visqueux
Couleur :	rose
Odeur :	légère
Densité @ 20°C :	0.98
pH :	8.5 – 9.5
CRAINT LE GEL	

### EMBALLAGE

Bidon 1 litre      Réf. 29092i2      x 12



FT9092/ Indice 05 – 11/04/2018

ORAPI® ne peut pas avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI® n'assume aucune responsabilité quant à : la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier, aux méthodes d'application sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Les informations contenues dans la présente fiche technique ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque application envisagée. L'utilisateur du produit décrit dans la présente fiche technique reste seul responsable de toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les personnes et les biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et/ou de l'utilisation de ce produit. En conséquence, ORAPI® dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de ses produits. ORAPI® dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou conséquents quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.